



Madame Agnès BUZIN  
Ministre de la Santé  
14 avenue Duquesne  
75007 PARIS

Le 13 mars 2018, à Lamballe,

N/Réf. : CP/LT/2018-25

Objet : Mobilisation des acteurs du secteur de la gérontologie et du secteur de l'aide à domicile

**CHRISTINE PRUNAUD**

SÉNATRICE  
DES CÔTES  
D'ARMOR

GROUPE  
COMMUNISTE,  
REPUBLICAIN ET  
CITOYEN

COMMISSION  
DES AFFAIRES  
ÉTRANGÈRES  
ET DE LA DÉFENSE

Membre de  
la Délégation aux  
Droits des Femmes

Madame la Ministre,

Le 15 mars prochain, est prévue une nouvelle mobilisation de l'ensemble des acteurs de la prise en charge, de l'accueil et de l'accompagnement des personnes âgées. Les professionnels m'ont de nouveau alertée sur les difficultés qu'ils rencontrent, soit dans le cadre des services d'aide à domicile, soit d'établissements d'accueil des personnes âgées. Je partage leurs légitimes inquiétudes. En effet, le secteur médico-social se dégrade de jour en jour, la situation est catastrophique pour les personnels et pour les bénéficiaires.

Les structures d'aide à domicile dénoncent la maltraitance induite par les contraintes budgétaires qui fragilisent les structures, la dégradation des conditions travail, le recul du pouvoir d'achat des salariés et l'accroissement du nombre de travailleurs pauvres dans le champ des personnes âgées et des personnes en situation de handicap. Aussi, l'Union Nationale des services d'Aide à domicile demande 160 000 emplois en plus pour la seule activité de l'aide aux personnes d'ici à 2022.

Au sein des Ehpad, les syndicats demandent au gouvernement des effectifs supplémentaires (200 000 postes) et les moyens financiers nécessaires à la prise en charge dans de bonnes conditions des personnes âgées accueillies et soignées. Précisément, ils souhaitent l'application d'un ratio d'un agent par résident conformément au Plan Solidarité grand âge de 2006, le retrait de la nouvelle réforme de la tarification jugée unique, ainsi que l'amélioration de leurs rémunérations et de leurs carrières.

Pour finir, la question primordiale des manques de financements doit obtenir des réponses pertinentes et rapides au vue de l'urgence de la situation : en redonnant à l'hôpital public les moyens nécessaires, en mettant en place un financement solidaire à 100 % de la Sécurité Sociale, avec le remboursement de la dette de l'État APA-PCH pour les départements, le rétablissement de l'ISF ou encore la suppression des restes à charge pour les familles, du CICE et de la CSG...

Comment continuer d'accepter que nos personnes âgées vivent et vieillissent dans de telles conditions ? Nous ne pouvons plus fermer les yeux sur les conditions de travail intolérables des personnels soignants et de l'aide à domicile. Il est urgent de construire une véritable politique de prise en charge de la dépendance, à hauteur des besoins.

Je suis certaine que dans le cadre de vos fonctions, vous saurez apporter des réponses à la hauteur de l'urgence et de la gravité de la situation. Je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes plus cordiales salutations

Christine PRUNAUD  
*Sénatrice des Côtes d'Armor*

